ARRITTI

nu 2698 da u 29 d'aprile à u 5 di maghju 2021

55a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0422 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Les cent jours de Joe Biden p. 3

Pourvu que ça dure !

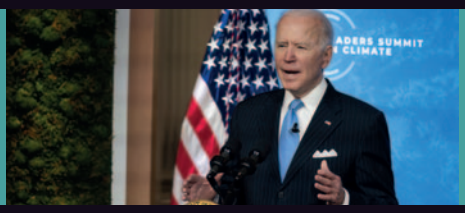

5 mai 1992, 29 ans, et une loi...

Mais toujours ignorance et mépris !

Il y avait plus de 5000 personnes dans cet amas de ferraille... Ce 29e anniversaire est marqué lui aussi par la crise, avec des commémorations revues à la lueur des contraintes sanitaires liées à la pandémie. Au-delà du souvenir et des commémorations d'année en année, que reste-t-il dans nos coeurs de ces terribles événements ? Qu'évoque pour vous le 5 mai 1992 ? À lire en p. 6 et 7

Loi Molac sur les langues régionales p. 5

Recours devant le Conseil Constitutionnel !

Cernobile, 35 anni p. 9

apiazzetta.com

Ma da induve vene u nome di « Vix » ?

Quale, trà A Ghisunaccia è Sulinzara, ùn s'hè mai postu a dumanda di l'orìgine di stu stranu nome di locu ?

Visitate u Fiumorbu : a so ànima ribella, i so paesi innalpellati, u castellu di Cuvasina, è Vix.
« Vix » ? Ma perchè stu nome chì face soffre e nostre orechje è i nostri ochji ?
Perchè stu nome bàrbaru cù stu X chì ùn esiste micca in corsu ?
Certi anu vulsutu vede un'orìgine rumana, cù una parolla latina ma a spiegazione ùn vale.
Per d'altri saria un'abreviazione, cum'è per « Tox » chì u nome corsu hè Tòcchisu. Hè cusì chì u nostru Vix hè statu « currettu » in « Vìcchisi »...
Ma quì dinù l'affare ùn và. U nome corsu di u locu hè L'Alzitella.
Allora chì serà venutu à pèrdesi in Fiumorbu, stu stranu nome di locu ?
Avemu pensatu chì a risposta pudia vene da l'industrializazione di l'ìsula, à u principiu di u sèculu XX.
Nanzu à a guerra di u 14, una sucetà hè creata per sfruttà e fureste di u Fiumorbu. Si chjama « Société Civile d'Isolaccio et de Serra ».
L'intrapresa si sviluppa, è in l'anni 30 cambia di nome per diventà a FORTEF, vale à dì « Forêts - Terres et Forces du Fiumorbo ».
L'usina principale hè stallata in L'Agnatellu, nant'à a cumuna di Prunelli di Fiumorbu.
Si cunterà sin'à 800 impiegati (!) in u 1935. Da l'usina muderna di u Fiumorbu surtianu 10 mòbuli à ghjornu.
Tandu, pudìate ancu cumprà un lettu fattu di legnu di e nostre fureste...
Ma a segonda guerra mundiale spazzerà sta prova d'industrializazione...

È u raportu cun Vix allora ?
U ci spièganu Marie-Flore è u ben di Jean-Raphaël Cervoni in u libru *Prononcez Tòcchisu* (ed. Anima Corsa) : *« Lors de la création de la FORTEF, cet organisme qui devait dans les années 30 exploiter les forêts et les terres du Fiumorbu, un ingénieur, François Vix, se fit bâtir une maison sur la commune de Vintisari, à un endroit encore vierge de toutes constructions. Bientôt, peu à peu, d'autres particuliers vinrent s'agréger autour de lui et naquit un nouveau hameau. »*

A stòria hè bella ma... a realità hè altra. Ancu di grazia chì A Piazzetta hà lettori passiunati chì ci anu insignatu chì u nome esistìa bellu nanzu.
U catastru vechju, dettu « Napuleònicu », ammenta u nome di locu « Vix », nant'à cumuna di Vintìsari. Si pò vede nant'à i piani (sezzione A « dite de Covasina », fogliu numeru 9). Ci hè ancu un « Vix Sottano » (fogliu 6).
Sti ducumenti sò stati fatti in u... 1863. Vole dì chì a stòria di u François Vix di a Fortef hè una fake news. Un feccu, cum'ellu si dice in corsu.
Invece, nunda nant'à u Plan Terrier, fattu à a fine di u sèculu XVIII.
U nome di « Vix » serà natu dopu ? O serà ancu di più anticu ? Per ora, ùn si sà.
O Francescu Vix, s'è tù ai esistitu in veru, fà puru cennu chì semu persi.
È u misteru di u nome u più stranu di Corsica ferma sanu... ■

Articulu publicatu u 13 di ghjennaghju di u 2019.
Aghjurnatu u 18 di ghjennaghju di u 2019

Accapu di a reddazzione

Stòmacu

Sei anni dopu à l'adduzzione di u Padduc, 50 anni dopu à e prime rivendicazioni pè a priservazione di a terra corsa, 35 anni dopu à a nàscita di u Cullettivu Lege Liturale, è 36 dopu à l'adopru, à l'unanimità, u 20 di dicembre 1985 di a lege liturale, dopu à multìpule cundanne torna, è prucedure chì indìtanu dapoi anni quant'elli sò for'di lege... hè incredìbule di vede u stòmacu di certi curnachjoni !... U Levante nant'à u so situ internet, conta l'esempiu in Coti Chjàvari di custruzzioni in bord'di l'acqua à u locu dettu Pozzacciu, nant'à a banda, micca di i 100 metri, ma di i 20 metri ! Di marzu 2005, prima verbalisazione di i gendarmi d'un risturante stallatu nant'à u liturale, in un spaziu rimarchèvule. Dui anni dopu, i gendarmi pòrtanu l'affare davant'à u procuratore. In 2008 verbalizèghjanu pè a terza volta chì u cuntravenente hà ingrandatu i lochi è l'hà cuperti di dui tetti di 44 è 135 metri quadrati ! A scutumìa ùn lu tomba micca, d'ottobre 2008 l'omu dumanda un permessu di custruì un piazzile in bord'di mare, senza puru parlà di u so risturante. Di nuvembre, u prefettu pumuntincu ricusa u permessu à nome di u Còdice di l'urbanìsimu, per vìa chì a dumanda si trova nant'à un spaziu rimarchèvule, fora di zona urbana è nant'à a banda di i 100 metri. U procuratore porta l'affare in ghjustizia. Puru, di ghjennaghju 2011, u nostru omu face un antra dumanda per *« messa in cunfurmità per rinuvà à l'identicu una stazzona è una stalla à pàrtesi di ruvine è muri esistenti »* (esistenza ch'ùn hè mai stata pruvata !). L'associ Le Garde è U Levante si custituìscenu partita civile. Di marzu 2012, u procuratore porta in ghjustizia currezziunale u cuntravenente per avè custruitu duie strutture di risturazione nant'à i 100 metri, fora di zona urbana, in un spaziu rimarchèvule. L'omu si difende u ghjornu di u prucessu cù un permessu zifratu u 3 di marzu 2011, da u prefettu Bouillon à a vigilia di a so partenza, allora chì e custruzzioni èranu già fatte ! Di ghjennaghju 2014, a Corte d'appellu u cundanna per avè custruitu senza permessu è in viulazione di e lege, ma ùn dà retta à a dumanda di l'associi di strughje sse custruzzioni. In u stessu tempu, di ghjennaghju 2011, u tippu avìa postu quattru permessi per custruisce dui paisoli in i lochi detti Saparella Sottana è Pozzacciu, è una struttura d'accolta nant'à u bord'di mare, un spaziu dettu incustruttìbule da a carte cumunale ! Puru, ssi quattru permessi sò accurdati da u prefettu Bouillon nanzu di parte, mutatu ch'ellu era à u ministeru di l'interiore ! Da sapè chì i so servizii di a DDTM s'èranu opposti à ssa dumanda... U merre s'appoghja nant'à l'avisu di u prefettu per dà i permessi. L'omu cuntentu cum'un pichju si mette sùbitu à custruisce uni pochi di bastimenti pè a splutazione turìstica, alberghi è risturazione. Sette sucietà sò create. L'associi scòprenu in 2012 durante à u prucessu l'esistenza di ssi permessi è di a regularisazione di u risturante già custruitu. Di nuvembre 2013, u tribunale amministrativu annulla i permessi di i paisoli dichjarati illegali. In 2015, a Corte d'appellu cunferma l'annullazione di i trè permessi. L'omu ne chjama à u Cunsigliu di Statu in 2016 chì ùn li dà micca retta. L'associi dumàndanu tandu a destruzzione di e custruzzioni. L'11 di marzu 2021, u tribunale d'Aiacciu ordonna a demulizione tutale di i lochi. L'omu si porta in Corte d'Appellu. U prucessu hè previstu di dicembre 2021.
Eccu ! Tuttu hè dettu. ■ **Fabiana Giovannini.**

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Les cent jours de Joe Biden

Pourvu que ça dure !

L'anniversaire des cent premiers jours du mandat de Joe Biden a coïncidé avec l'anniversaire du génocide arménien, perpétré en avril 1915 par l'armée turque. Il a été marqué par la reconnaissance officielle de ce génocide par le nouveau chef de la Maison Blanche, énième et convaincante manifestation d'un changement de paradigme à Washington depuis le départ de Donald Trump qui n'avait que faire du passé et de ses symboles. Avec Joe Biden, aurons-nous droit au meilleur de l'Amérique, après les années Trump qui en avaient été le pire ?

Économie et social : feu vert à la taxation des GAFA, Google, Amazon, Facebook et Apple, ces multinationales américaines qui sont en train de racketter la planète entière ; feu vert à l'instauration d'un impôt minimum sur les bénéfices des entreprises pour limiter les délocalisations vers les paradis fiscaux ; lancement d'un plan de relance colossal directement inspiré du New Deal de Franklin Roosevelt, avec redistribution sociale et un grand programme de modernisation des infrastructures de base ; relance de l'Obamacare, cette « sécurité sociale » tant décriée par l'Amérique des conservateurs ; augmentation de l'impôt sur les entreprises pour son financement.

Environnement : retour toutes affaires cessantes au sein des accords de Paris que Donald Trump avait quittés, et affichage d'objectifs de réduction des gaz à effet de serre ambitieux ; arrêt du chantier de l'oléoduc qui assurait leur débouché aux sables bitumineux du Canada, forme la plus polluante de l'exploitation pétrolière dans le monde.

Affaires étrangères : coup de barre salutaire contre le régime saoudien, en soulignant l'implication du prince héritier d'Arabie Saoudite MBS dans l'assassinat du journaliste Khasoggi, et retrait de la rébellion Houthi du Yemen de la liste des organisations terroristes où Donald Trump l'avait inscrite juste avant de quitter la Maison Blanche ; coup de barre salutaire également contre le régime d'Erdogan en Turquie, avec la reconnaissance du génocide arménien, ce qui soutient le peuple arménien menacé d'épuration ethnique au Nagorno-Karabakh ; et aussi une opposition claire et nette à l'abandon des Kurdes par Donald Trump en Syrie et en Irak ; retour à une relation apaisée avec l'Union Européenne pour faire front commun vis-à-vis de la Chine (dossier des Ouïgours) et de la Russie (affaire Navalny), etc. ; retour aussi à la table de l'accord sur le nucléaire iranien que Trump avait renversée contre l'avis de tous. Etc.

Une des erreurs manifestes de Donald Trump est donc d'avoir surnommé Joe Biden « sleeping Joe », Jo l'endormi, dans les tweets méprisants de sa campagne perdue. Joe Biden ne dort pas et il utilise tous les ressorts de changement que sa victoire a permis. Dans ce contexte renouvelé quant aux positions de la première puissance mondiale, le monde respire un peu. Notamment, le dossier crucial de la lutte contre le réchauffement climatique apparaît moins désespéré désormais, alors que le déni total de Donald Trump avait menacé de tout compromettre. L'Europe aussi a rehaussé de façon consistante ses objectifs, tandis que la Chine, étouffée par les fumées de son charbon, en fait de même.

Tous se retrouveront en Écosse en septembre prochain pour le futur sommet sur le climat, le premier qui sera tenu en présence de Joe Biden. Tout ceci dans une Écosse qui, le 6 mai prochain, devrait accorder une large victoire aux partis indépendantistes et au SNP de Nicola Sturgeon.

On observe ainsi une sorte « d'alignement des planètes » qui donne quelques raisons d'espérer. Pourvu que ça dure ! ■

Internaziunale

Procès de 108 dirigeants du HDP à Ankara

Un procès politique sous régime dictatorial

Nous sommes une vingtaine d'élus venus du Parlement Européen (moi-même du groupe Verts-ALE et deux socialistes suédoise et italien), et de différents parlement nationaux (d'Espagne pour des élus nationalistes basque, catalan et galicien, socialistes de Suède, de Pologne, de Grèce et même de France avec Alexis Corbière, député de France Insoumise) dans le car qui nous emmène d'Ankara vers une des prisons où sont incarcérés une grande partie des dirigeants du parti pro-kurde HDP. L'un de ceux dont le procès s'ouvre est son co-président, député élu à l'Assemblée Nationale turque, figure emblématique du mouvement, Selahattìn Demirtas, dont le Parlement Européen vient de demander la libération immédiate dans une résolution votée lors de sa session de mars. Selahattin Demirtas est incarcéré à l'autre bout du pays, à la frontière avec la Bulgarie, et il comparaît en visioconférence comme plusieurs de ses compagnons.

La motion du Parlement Européen a fait suite aux décisions de la Cour Européenne des Droits de l'Homme de Strasbourg qui arbitre les conflits en dernier ressort sur la base de la Charte Européenne des Droits de l'Homme signée par chaque État partie prenante du Conseil de l'Europe, organisme fondé au lendemain de la seconde guerre mondiale, dont fait partie la Turquie.
Mais les décisions de justice de la CEDH n'ont jamais été suivie d'aucune libération effective sous Erdogan. Tout juste ont-elles eu pour impact de susciter de nouvelles machinations judiciaires qui lui permettent de louvoyer lors des sommets internationaux. Ainsi, les motifs qui conduisaient Demirtas et certains de ses amis en prison, détention condamnée par la CEDH en décembre 2020, ont-ils été « étoffés » par la justice turque par de nouvelles incriminations, ce qui a permis de relancer mécaniquement la procédure judiciaire de zéro auprès de la CEDH, et rendue ainsi caduque la décision de libération intervenue.
Cependant, dans le cas de Demirtas, détenu depuis déjà cinq années, l'exercice devient compliqué pour ceux qui se disent des « juges indépendants ». Pas possible en effet de lui attribuer la responsabilité de quoi que ce soit alors qu'il était emprisonné. Il fallait donc ressortir des affaires anciennes remontant à l'époque où il était en responsabilité. Ainsi en est-il du procès actuel, relatif à des manifestations qui ont eu lieu il y a sept ans, et qui avaient dégénéré quand la ville kurde de Kobané, située côté syrien à la frontière entre la Syrie et la Turquie, était assiégée par les soldats d'un Etat Islamique alors à son apogée. Ces manifestations ont été violentes et ont provoqué 37 personnes tuées, la plupart étant d'ailleurs des jeunes Kurdes tués par la police anti-émeute.

Ci-dessus, avec Ana ???, devant les portes du tribunal. Puis, conférence de presse des avocats des dirigeants du HDP.

En 2014, la résistance héroïque des forces kurdes de Kobané avait permis le tournant historique qui a conduit à la défaite de l'État Islamique, malgré la complicité affichée par l'armée turque qui, depuis la frontière, observait les combats à la jumelle tout en bloquant toute possibilité de secourir les Kurdes assiégés, au plan humanitaire comme au plan militaire.
Les foules kurdes en colère ont alors manifesté dans les rues de toutes les villes de Turquie, jusqu'à ce que le gouvernement, sous pression également de la coalition internationale menée par les États-Unis, cède et finisse par ouvrir un « corridor » à travers lequel des volontaires kurdes de Turquie et d'Irak ont apporté ravitaillement et renforts aux combattants de Kobané, jusqu'à la victoire.
Dans cette « négociation musclée » qui avait conduit l'État turc à ouvrir enfin sa frontière, la question des suites judiciaires des manifestations était passée à la trappe. Sept ans plus tard, les procès ont été réactivés, incriminant le parti pro-kurde HDP comme initiateur des violences, et son Président Demirtas comme principal responsable. Tous ceux qui avaient une responsabilité établie à l'époque au sein de HDP ont été inculpés, d'où le très grand nombre de prévenus (108 !), plusieurs d'entre eux ayant été élus entre-temps députés (parmi les 108, 34 sont députés ou anciens députés), ou bien maires de villes kurdes (48 maires sur 65 ont été destitués après leur élections, et plusieurs sont parmi les 108) ; également en ligne de mire du pouvoir turc, la dissolution et l'illégalisation du parti kurde HDP, malgré l'opposition internationale que nous sommes venus représenter. Et tout cela en instrumentalisant des faits qui sont l'honneur du peuple kurde pour qui la judiciarisation de la résistance de Kobané est intolérable.

Le Palais de Justice où se rend notre délégation d'observateurs jouxte la prison située à une cinquantaine de kilomètres d'Ankara. La salle du Tribunal est immense, mais les travées sont « allégées » en raison de la crise sanitaire et de distanciation sociale. Notre carré d'observateurs est situé au fond, avec celui des journalistes. À nos côtés quelques représentants d'ambassades européennes : Danemark, Belgique, Suède et Irlande, ainsi que la représentante officielle de l'Union Européenne. A

gauche place aux «plaignants» arrivés groupés sous escorte policière derrière une banderole du parti d'Erdogan, l'AKP. La travée de droite est partagée entre les familles et les avocats des prévenus. L'immense zone centrale est réservée aux accusés présents, et, surtout, aux forces de sécurité qui remplissent la salle de façon démesurée, gendarmes et militaires. Les policiers, eux, nous font face comme les stadiers face aux hooligans dans un terrain de foot. Ils sont partout, dedans, dehors, en civil ou en manœuvre sur le parking.

Le résultat mécanique de cette invasion sécuritaire doublée des consignes liées au Covid est de limiter la participation des familles, du public et des avocats. Comme il y a 108 inculpés, il y a trop d'avocats pour la place qui leur est dévolue, et seulement une cinquantaine sont autorisés à entrer, alors que trois cents gendarmes et militaires monopolisent inutilement toute la place disponible dans le parterre de la salle d'audience.

Les avocats protestent et demandent à ce que tous leurs collègues empêchés d'entrer puissent le faire. Refus des juges, protestations et sortie groupée de tous les avocats entrés à l'ouverture du procès. Le juge poursuit imperturbable l'appel des 108. Suit une interruption de séance. À la reprise, les avocats reviennent pour soulever l'incompétence du Tribunal. Elle est manifeste notamment pour Demirtas dont l'acte d'accusation comprend des motifs déjà jugés lors de ses précédents procès. Les juges ne se retirent même pas pour délibérer et ils rejettent sans examen la demande des avocats.

Ceux-ci protestent à nouveau bruyamment durant la lecture monocorde du long acte d'accusation des 108 inculpés. Puis, avant que la juge n'en finisse, ils quittent collectivement la salle d'audience, et nous les suivons tout naturellement.

En conférence de presse un peu plus tard dans les locaux de HDP à Ankara, nous faisons tous le même compte rendu de nos observations: nous avons été observateurs d'une justice politique, instrumentalisée par un régime policier dictatorial. La presse turque, aux ordres du pouvoir, a boycotté notre conférence de presse. La représentante permanente de l'Union Européenne en Turquie y a assisté.

Nous avons été présents et solidaires. Il faudra continuer à l'être pendant encore longtemps. ■ **François Alfonsi.**

Loi Molac sur les langues régionales

Recours devant le Conseil Constitutionnel!

Une soixantaine de députés de la majorité LREM à l'Assemblée nationale (fait inédit!) ont déposé un recours devant le Conseil Constitutionnel pour attaquer la Loi Molac sur la protection des langues régionales, votée le 8 avril à une très large majorité: 247 voix pour, 76 voix contre. C'est donc un recours ultraminoritaire au sein de la représentation législative nationale, et même au sein de la majorité, puisque 100 députés LREM avaient voté pour, bravant les consignes de vote du gouvernement et de leur groupe! *«Mais de quoi ont-ils bien peur?»* a commenté Paul Molac, *«le combat pour la promotion de nos langues est semé d'embûches, mais n'entame pas notre détermination d'assurer leur préservation.»* Un épisode de plus dans cette longue marche vers la normalité qui existe partout en Europe et dans le monde et fait de la France vraiment une anomalie, un pays d'attardés sur le plan linguistique!

Ce recours ne se penche que sur le soutien au forfait scolaire pour les associations associatives immersives, sans remettre en cause l'immersion... Une démarche donc qui essaie de mettre à mal l'immersion, tout en sachant bien que celle-ci ne peut pas constitutionnellement être attaquée. Si ça n'est pas de la mesquinerie!

«Si le gouvernement a montré à de multiples reprises son hostilité à cette loi, je regrette que le Président de la République qui déclarait lui-même à Quimper en 2018 que "la langue française n'est plus menacée par les langues régionales qui ont un vrai rôle à jouer" ait attendu le tout dernier moment avant de procéder à la promulgation de la loi, deux semaines après le vote de cette dernière, facilitant de facto la possibilité pour les parlementaires de déposer un tel recours» ajoute Paul Molac, *«je reste très serein quant à la suite qui sera donnée par le Conseil constitutionnel à ce recours contre la loi que je portais. Mais je constate que sur ce sujet, il est toujours nécessaire de se battre afin de sauvegarder nos langues, que les pourfendeurs de la diversité souhaitent voir disparaître.»*

«Cet acharnement contre les langues régionales est incompréhensible. Nous sommes confiants dans le fait que le Conseil constitutionnel saura reconnaître que l'article spécifiquement ciblé, mais plus globalement cette proposition de loi, est compatible avec les valeurs d'ouverture de la République à la diversité qui la compose» a commenté le groupe Libertés et Territoires à l'Assemblée Nationale*.

Le combat continue. Il est d'évidence encore long et difficile. Et doit se mener sur tous les terrains, dans les institutions, à la maison, dans l'entreprise, dans les commerces, entre amis, dans les médias, et bien sûr à l'école, sans restriction au niveau de l'enseignement associatif comme de l'enseignement public. Dans ce cadre, la volonté portée par l'associu Scola Corsa d'ouvrir des écoles associatives d'enseignement immersif est à saluer et à soutenir. Prenons nos bâtons de pèlerins et unissons nos forces*! ■

** Groupe où siègent les députés nationalistes Corses.*

Sustengu à l'associu Scola Corsa per l'apertura di scole in lingua corsa

L'associu Scola Corsa porta u prugettu d'apre scole assuciative d'insignamentu immersivu. Sse scole sò gràtise, làiche, è chedenu una cuntratualisazione (scritta ind'è a lege) cù u ministere di l'Educazione Naziunale pè u finanziamentu di e paghe di l'insignanti. Ma l'associu deve finanzà ellu stessu i so insignanti e duie o trè prime annate, nè l'attesa di pudè zifrà ssa cunvenzione cù u Statu. Aspettendu ssa cunvenzione, sustenìteci, da ch'ella campi a lingua corsa!

Per aderisce à l'associu Scola Corsa, eccu un sceccu di: 10 €
Per sustene u prugettu d'apertura di scole immersive, facciu un donu in più di ..... €

Casata è nome: .....
Indirizzu: .....
Telefuninu è indirizzu mel: .....

✐ Associu Scola Corsa, BP 12, 20416 Ville di Petrabugnu

5 mai 1992, 29 ans et une loi…

Mais toujours ignorance et mépris !

La FFF s'est une nouvelle fois illustrée à l'approche de l'anniversaire de la catastrophe de Furiani en programmant un match de compétition nationale ce 5 mai 2021. Il a fallu la colère du Collectif des Victimes du 5 mai, la réprobation des élus et du public pour que les instances nationales du football se ravisent et avancent ce match au 4 mai.
La plus grande catastrophe du football français, 19 morts et des milliers de blessés, 29 années de revendications et même une loi, présentée par le député Michel Castellani et votée à la quasi unanimité*, n'auront donc pas suffit pour certains. Toujours ignorance et mépris. C'est à désespérer ! Mais paradoxalement, cela nous renforce.

Ce 29e anniversaire est marqué lui aussi par la crise, avec des commémorations revues à la lueur des contraintes sanitaires liées à la pandémie. Les familles des victimes organisent néanmoins une messe à 18h à la cathédrale Sainte Marie comme chaque année, et le Collectif, ainsi que les diverses institutions, déposeront des gerbes à la stèle du souvenir, dans l'après-midi à 16h, comme chaque année .
Il n'a pas été possible de tenir le colloque annuel organisé par le Collectif compte tenu des restrictions de la crise sanitaire. Une « action virtuelle » a néanmoins été mise en place. Une vidéo sera diffusée sur un écran à la stèle de Furiani toute la journée. Elle contient des micros trottoir, des dessins d'enfants (écoles de CM1-CM2) et des selfies sur la question : *« Qu'évoque pour vous le 5 mai 1992 ? »*
Il y aura également une énorme affiche dans le kiosque à musique de la place St Nicolas qui sera installée pendant toute la semaine du 5 mai avec les dessins d'enfants par rapport à la tragédie de Furiani et les selfies toujours qui ont été envoyés toutes ces dernières semaines.
Au-delà du souvenir et des commémorations d'année en année, que reste-t-il dans nos cœurs de ces terribles événements ? Lassitude ? Écœurement ? Espoir ? Détermination ? Un peu de tout cela sans doute. Le Sporting poursuit sa route. Cette terrible histoire dont il porte à jamais l'empreinte lui colle à la peau, jusque dans le maillot que portent les joueurs. Mais il rêve toujours de victoires et de prouesses, de tribunes en liesse et d'épopées, sorte de revanche

sur cette cruelle fatalité du drame collectif qu'il a vécu. Les plus jeunes supporters n'étaient pas encore de ce monde. Ils en portent pourtant eux aussi le deuil et en revendiquent le respect. Comme une dette envers la Corse du foot business, de la vénalité et de l'orgueil. Le club aussi aura appris de ses erreurs et de ses fautes. Aujourd'hui, après bien des déboires encore toutes ces années, il essaie depuis quatre ans de se reconstruire sur des bases saines, collectives, solidaires. Pas facile d'enthousiasmer les foules et en même temps de garder les pieds sur terre. Mais s'il essaie, c'est aussi parce que ce drame pèse dans sa mémoire comme un devoir à l'ombre de cette stèle du souvenir habillée des écharpes bleues des disparus suspendues à sa croix.
Les victimes se sont dispersées avec le temps, même si elles parlent encore par la voix du Collectif aujourd'hui porté essentiellement par leurs enfants qui n'ont pas vécu le drame. Beaucoup sont restées supporters, mais elles ne sont pas mues par l'amour du ballon, mais par le poids à la fois des souffrances collectives, du mépris des instances du football français, et de la conscience d'une mission à remplir, menée presque comme une croisade. Celle de faire évoluer la folle passion qui a porté au drame vers quelque chose de plus vertueux, instruire la jeunesse, à l'apprentissage du respect et des valeurs humaines. Cela n'est probablement pas ressenti concrètement de tous, mais c'est un projet noble et c'est pour cela qu'il faut continuer d'encourager et de soutenir le Collectif des victimes. La catastrophe de Furiani a été une leçon qu'il nous faut à jamais retenir. ■

Fabiana Giovannini.

** Une seule voix contre.*

apiazzetta.com

Era un cinque di maghju...

Era un cinque di maghju

Era un cinque di maghju
Sentu sempre vucià
Si calava u ragiu
Annuttava digià
Era un cinque di maghju
In li nostri campà

Duve sò spaisate
Quelle voce à cantà
D'altre chì sò vultate
L'anu intese chjamà
Duve saranu andate
E so sciarpe à vulà

Indu e stelle turchine
O quale hè chì a sà
E campane latine
L'anu viste passà
È tante altre matine
Pienghjenu sempre avà

Era un cinque di maghju
Chì ùn si vole chjinà
Era un cinque di maghju
Perdunateci Mà... ■

I Muvrini (Album : Curagiu)

È un bellu ghjornu di festa stu 5 di maghju di u 1992.
In Bastia, l'estate hè ghjunta in avanzu. Face u caldu è ùn si parla chè di quessa. A frebba era digià cullata dapoi l'eliminazione di Toulouse, di Nizza in casa soia, è di Nancy.
A Corsica sana hè in Furiani per sustene u chjuculettu Sporting chì hà riesciutu à alzassi sin'à a mezafinale di cuppa di Francia contr'à Marseglia. Semu cascati in l'anonimatu di la «Division 2» ma sta sera hè a nostra rivìncita. In cità, sò bandere ogni locu, nant'à ogni vittura un frisgiu turchinu è biancu. Hè a moda tandu.

Hè un'ora. Più nimu pò aspettà. Andemu in Furiani. U bigliettu in Est, a tribuna a menu cara, costa 120 franchi. Ùn ci hè micca «demi-tarif». Ùn face nunda, hè l'OM, hè una mezafinale di cuppa. Semu in prima pàgina di *L'Équipe* chì hà messu in titulu *«Bastia-OM de feu»*. Ùn saperemu mai ciò ch'ella hè diventata a ricetta.

Sò duie ore, ci hè troppu mondu chì aspetta l'apertura di Furiani. E porte s'àprenu più prestu ch'è prevista. L'antica «Tribune Est» s'empie in quattr'è trè sette. Hè digià piena à tappu. L'attesa hà da esse longa.

Sò quattru ore. Face u caldu in «Est». Avemu fattu bè di vene prestu, a tribuna hè digià piena. Quelli chì ghjùnghjenu avà i fàcenu cullà in cima di a «Nord», a tribuna custruita à posta pè u macciu.

Sò cinque ore. Ghjùnghjenu Thierry Roland è Jean-Michel Larqué. Passeranu un bruttu mumentu.

Sò sett'ore è mezu avà. U stadiu sanu hè pienu à tappu. Ci sò stati l'azzuffi cù l'ultrà di l'OM, parchegiati da u cantu sud-ouest di u stadiu. Duranti un mese ci hè statu una pulèmica à u forum di RCFM per sapè s'elli avìanu da avè biglietti per u macciu o nò. Finalmente sò quì.

Sò ottu ore menu un quartu. Ùn avemu micca vistu i ghjucadori entre, troppu fumigeni. I ghjucadori sò entrati pè u scaldamentu in un trostu d'infernu. Si pesa a nebbia, pocu à pocu i scupremu. Sò tutti quì: Mozer, Boli, Papin... Sò i campioni di Francia, finalisti annu passatu di a cuppa d'Auropa di i campioni, è noi ùn semu nunda. È ci sentimu più forti ch'è elli. Più luntanu, sott'à a Ouest, si scàldanu i nostri: Mangione, Difraya, Valencony, Bianconi... Sapemu chì quandu Furiani hè cusì, l'altri ùn puderanu fà nunda. Mai più camperemu un'ambianza sìmile. Mancu Tapie pare tantu rassiguratu.

Sò ott'ore è diciottu. I Chjami Aghjalesi venenu di cantà unepoche di canzone chì anu fattu cresce torna appena di più l'ambianza. «Catena», «Populu Vivu»... era impressiunante cù tutte e bandere turchine è quelle bianche cù a testa di moru chì sventulàvanu. Semu parechji à avè a carne pullina.

Sò ott'ore è vinti avà. Aspettemu. E duie squadre sò in i spugliatoghji. Chì dicerà René Exbrayat, l'intrenore di Bastia? L'ambianza hè calata appena. U calmu nanz'à a timpesta. Aspettemu. Era 29 anni fà.

Si sente un rimore inabituale. Cum'è un fischju d'una bomba chì si ne fala. Una parte di a tribuna pruvisoria stallata à posta pè a partita s'hè sprufundata. Era colma di ghjente. U core di a Corsica sana s'hè arrestatu di batte.

Avà, ùn ci hè più ch'è silenziu.
Era 29 anni fà. Hè u nostru dolu. Solu u nostru. Ci dìcenu ch'ellu ùn hè micca quellu u futbol francese. ■

Publicatu nant'à u situ apiazzetta.com a prima volta u 05/05/2014

Le Corse-Matin de ce lundi 26 avril annonce en première page en gros caractères « Entre État et Collectivité, l'heure des clarifications », et la page deux est consacrée à la venue pendant 48h du Ministre de la Cohésion des territoires et du secrétaire d'État au Tourisme. Deux jours sur le terrain corse. Cette page deux affiche en gros caractères comme à la une « Visite ministérielle sur fond de tensions politiques ». L'article de Caroline Marcellin est clair et objectif.

Des médailles en chocolat pour les élections ?

par Max Simeoni

Il démontre que le pouvoir central fait en Corse campagne électorale contre les nationalistes. Une telle implication de l'Exécutif de l'État dans des élections locales est une grande première, du jamais vu ! On verra après ce raid ministériel comment les élus locaux, maires, ComCom et CdC, l'auront ressenti...

Il vient de loin, il a commencé avec l'élection de Macron quand les conseillers en communication lui ont fait afficher le look jupitérien et le sourire girondin dans cette brève période de grâce qui suit une élection importante. Sans l'opposition des Partis laminés de la Vᵉ République, il avait à promouvoir les réformes en « Grandes Régions » que Hollande en fin de mandat avait fait voter par le Parlement et le Statut particulier pour une Assemblée de Corse avec la suppression des conseils départementaux (ex- conseils généraux) suite au fameux *« chiche »* de Caseneuve. La Corse avait donné une majorité absolue à la coalition des nationalistes qui n'avaient que le vide en guise d'opposition avant que n'apparaisse celui de Macron quelques mois après. Cette chronologie en apparence inversée n'était que le même phénomène de l'écroulement des Partis de la Vᵉ République à Paris. Sans attaches au pouvoir central, les clans dévissent et chutent les premiers. Ces réformes héritées des socialistes, il se devait en bon jacobin de les contenir, les réduire, pour qu'elles ne dérivent pas en tentation de fédéralisme. L'Assemblée de Corse aux mains des nationalistes pouvait servir de cible pour faire la leçon à tous les élus des « Grandes Régions » de l'hexagone. Il présida allègrement autoritaire et humiliant avec Chevènement le cérémonial de l'assassinat du préfet Erignac. Avec un peu de recul on peut dire que cela a été plutôt un couac ! La période de grâce prend fin avec l'agitation des gilets jaunes.

> **Il faut une force politique organisée au sein du Peuple Corse pour qu'il ait sa survie possible. Quand cela sera-t-il entrepris ?**

La guerre éclair contre les nationalistes corses n'est plus de saison. Jupiter doit de toute façon leur ôter toute crédibilité. Il envoie une poignée de ses Ministres qui évaluent le terrain et les quelques survivants des clans, réconfortent les blessés récupérables. La pandémie ne facilite ni les nationalistes en défense ni le pouvoir élyséen. Elle aggrave les conséquences économiques et sociales que les décideurs à Paris et les gestionnaires « locaux » doivent essayer de prendre en compte. Les mesures de restriction des échanges prises par le Président Macron affolent tous les acteurs du tourisme qui craignent manque à gagner et faillites. Les élus locaux se voient reprocher incompétence et errance. La demande d'aides, de subventions, de moratoires, de crédits devient un leitmotiv.

Le pouvoir central décide que le front corse est urgent et peut servir d'exemple à toutes les « Grandes Régions ». Il lance une attaque. La réunion des États européens méditerranéens à Aiacciu et la visite à Bonifaziu. Une poussette pour Laurent Marcangeli et la reconnaissance LREM pour Orsucci qui l'attendait pour renforcer la citadelle puis sortir de ses murailles. Le préfet Lelarge est responsable sur la ligne de front. Il donne quelques rasade de gnole avant d'armer les baïonnettes (60M et un téléphérique pour la capitale impériale, 10M pour recrépir les blanches falaises.) La ministre de la Cohésion des territoires et du secrétaire d'État au tourisme sont venus pour doter l'attaque générale d'une artillerie lourde et de blindés. Selon moi le choix d'un renforcement offensif sur l'Île a plusieurs raisons convergentes. Pour sa réélection le Président Macron doit enraciner au mieux son parti LREM dans tout le pays. En Corse cela passe par la réduction de la coalition nationaliste majoritaire « absolue » à la plus simple expression possible. Élue légitime du suffrage universel elle ne serait être accréditée comme un interlocuteur valable. Elle doit rester « locale » sans pouvoir réel. Une autre raison est la conséquence de la suppression des ex- conseils généraux qui jouaient le rôle de béquilles en faveur de l'État central jacobin alternant à l'Élysée, ce qui risquait de laisser la coalition nationaliste en proximité réelle avec tous les maires et d'être en mesure de réaliser de faciles ouvertures. Les préfets, les ministres avec Plans prometteurs, les maires des villes hormis pour l'heure Bastia et Portivecchju, sont mobilisés ou appelés à faire chorus. Sinon l'ostracisme sera leur lot.

L'erreur des nationalistes a été de croire à des statuts spéciaux sans pouvoir réel quand il s'agit de sortir la Corse de la dépendance d'un tourisme qui profite à des productions extérieures accompagnées des financements privés et des aides de l'État. Si la Corse importe plus de 97 % de tout ce qu'elle consomme sans contre partie, si elle a plus de 60.000 précaires (les pauvres reconnus par Loi) et autant en passe de le devenir, alors que la part du PIB relatif au tourisme s'élève à au moins 20 %, si la population de l'Île de 160.000 hab. en 1960 a pratiquement doublé ces 30 dernières années avec essentiellement des allogènes etc, cela n'est pas dû au hasard mais à une politique coloniale de l'État républicain. Des écrits le prouvent. L'ARC, dans son premier *Autonomia* de 1974, faisait connaître son analyse du Schéma d'aménagement de la Corse comme une des alternatives du développement du rapport secret commandité en 1970 par la Datar à *l'Hudson Institute*. Rejetée par tous les Corses, cette politique continue. Comment ne pas la nommer autrement que coloniale et génocidaire pour le Peuple Corse ? Que penser des nationalistes enfermés dans ce statut inutile pour sortir la Corse de ce piège et qui gaspillent en vain leur énergie dans des jeux électoralistes d'attrape imbéciles ? Quel gâchis ! Ils sont les premiers dindons de cette farce macabre. Ils ont les inconvénients de la gestion des problèmes immédiats avec presque qu'aucun pouvoir. Ils sont à l'usure à chaque heure qui passe et considérés comme les principaux responsables. Ils sont de ce fait des alibis pour les jacobins. La priorité est d'obtenir le pouvoir d'influer, celui de l'Autonomie pour agir par la Loi et équilibrer mieux les échanges. C'est une urgence historique dont le Peuple a besoin pour ne pas succomber à la colonisation. Il faut une force politique organisée au sein du Peuple Corse pour qu'il ait sa survie possible. Quand cela sera-t-il entrepris ? Après les élections de juin ? Seuls sont mobilisés les courants hostiles, quoique faibles ils sont dopés par les jacobins républicains. Les élus nationalistes n'étant eux que hors sol. Ils sont en apesanteur dans un imaginaire d'égos décorés de médailles en chocolats. Vite le réveil et mettre les pieds sur terre. ■

Cernobile, 35 anni

Stu 26 d'aprile pochi sò i paesi chì si sò arricurdati di a catastrofa nuclearia di Cernobile... Eppuru! Mena sempre ancu oghje. Quellu ghjornu, u mondu s'hè francatu d'una catastrofa ancu di più tremenda è irremediàbile pè a civilisazione umana tale è quale a cunniscimu.
U cuperchjulu di u reattore 4 hà saltatu da a pressione d'acqua chì crescìa, ma splusione nuclearia ancu assai ùn ci n'hè stata. È in grazia à i lichidatori (a corcia ghjente rechisiziunata per copre in fùria in fùria u cumbustìbule nucleariu messu à l'aria lìbera) a catastrofa ultima hè stata impedita. Dinù, in grazia à i malorosi ch'anu scavatu un tunellu per rèndesi sott'à u reattore è sculà una sciappa d'astracu per pruvà di ritene u famosu *corium*... a lava ultraradiuattiva chì si trafora tuttu è ch'ellu ci vulìa fà piantà. St'omi quì sò eroi anònimi simu pochi à sapè u so sacrifiziu!
35 anni dopu, Cernobile hè sinònimu d'un sarcofagiu spaventosu per ricopre u reattore, milliardi di dòllari cunsacrati di manera regulare da ch'ellu ùn si tafoni è ch'ella ùn scappi a radiuattività chjosa nentru. Sinònimu d'un territoriu cundannatu per 24.000 anni, cità mutighjine duve a vita s'hè piantata un 26 d'aprile à 1 ora 23 di mane. Sinònimu di centinaie di millaie di personi spiazzate ch'ùn sò mai più vultate ind'è elli. Sinònimu di suffrenze umane, vìttime scurdate chì solu ramenta munumenti murtuarii, zitelli nati dopu cù malfurmazioni o malatìe, càncari ch'ùn anu finitu di spàrghjesi cù stu nuvulacciu ch'hà fattu u giru di a terra parechje volte...
35 anni dopu, ci hè sempre a guerra di i sciffri... Ma cumu dubbità di u scempiu umanu di sta catastrofa quand'omu sà ch'ellu ci hè vulsutu parechje centinaie di millaie di personi per pruvà di nettà i lochi di l'elementi radiuattivi i più periculosi. Parechji morti ùn sò micca stati resi à e so famiglie perch'è ci hè vulsutu à interrali cum'è lozzi radiuattivi... Ùn ci hè micca bisognu di sapè u nùmaru di ste suffrenze. U so prezzu hè digià incalculàbile.
U nuclearіu hè un perìculu tamantu per l'Umanità. Ghjucà cù i prugetti cum'è Iter, o lancià novi prugrammi nuclearii, hè un crìmine contr'à ss'Umanità. ■ **Fabiana Giovannini.**

Le 19 août 1973, devant une foule dense réunie sous le chapiteau du VIIe congrès de l'ARC, devenu Azzione pè a Rinàscita di a Corsica, Edmond Simeoni prononçait un des discours dont il avait le secret, à la fois galvanisant et responsabilisant les militants. Il expliquait comment chacun devait s'investir pour la défense du Peuple corse. Une manière de rappeler les devoirs des militants et de leurs responsables. Extraits.

Les messages d'Edmond Simeoni

i messaghji

Azzione

« L'ARC n'est pas un mouvement réformiste ; c'est un mouvement révolutionnaire : c'est-à-dire qu'il exige un changement radical pour la Corse. Nul n'a le droit de douter qu'il est déterminé à l'arracher par tous les moyens.
Mais depuis peu tout a changé : l'ARC était un phare, une sentinelle, il précédait le Peuple, mais depuis quelques mois la véritable force c'est vous, le peuple corse ici présent et ailleurs. L'heure du grand réveil a sonné puisque désormais vous assumez. Nous sommes devenus un modeste instrument à votre service exclusif. Il n'y a pas chez nous de recherche de médailles, de gloire ; il n'y a pas chez nous de droit d'antériorité dans le combat ni d'ambitions personnelles mais il y a, chez nous, une rage forcenée et lucide de vaincre avec vous, par vous, pour notre Peuple.
Il nous faut démultiplier le flot, le rendre invincible pour aller vite à la victoire qui est désormais possible. La force d'un peuple courageux est sans limite.
Comment pouvez-vous agir ?
La liste de nos propositions n'est pas limitative car les armes poussent dans les mains des révolutionnaires.
- vous devez imposer partout le fait corse, l'approche corse de tout problème,
- vous devez transmettre notre message de détresse et d'espoir à vos familles, à vos amis, dans vos montagnes, dans vos plaines, à l'étranger,
- vous ne devez nous ménager ni suggestions, ni critiques,
- vous devez militer à nos côtés en rentrant dans nos structures,
- vous devez exiger de nous des réunions d'information que vous organiserez, des contacts que vous préparerez, des documents que nous élaborerons,
- vous apporterez une contestation lucide et loyale à tous les adversaires du Peuple corse,
- vous nous témoignerez, comme vous l'avez déjà si magnifiquement fait, votre solidarité et votre soutien en cas de répression,
- vous, Corses exilés, rentrez en force dans vos Amicales, informez vos frères et apportez le poids décisif de la diaspora dans le combat vital,
- Corses, nous vous en supplions, ne participez plus aux jeux néfastes des Clans auxquels vous ne devrez plus désormais apporter ni vote, ni concours : ils sont fossoyeurs du Peuple corse. Essayez d'ébranler vos maires, vos conseillers généraux pour un changement rapide et salutaire de cap,
- ne laissez passer aucun mauvais coup contre la Corse. Réagissez, informez-nous,
- accordez votre soutien sans réserve à toutes les entreprises culturelles, économiques, etc., où dominent le fait Corse (Université, langue, entreprise...)
- participez à la défense de notre patrimoine, en militant dans les associations écologiques, en luttant contre la pollution et les tragiques incendies, en essayant de raisonner, mais ce n'est pas facile, les braconniers prédateurs,
- luttez contre le racisme anti-corse par l'affirmation de notre personnalité et non par un contre-racisme odieux et peu conforme à la vocation humaniste de la Corse,
- exigez, faites pression pour obtenir la corsisation des emplois,
- les Corses exilés doivent faire l'impossible pour rentrer en Corse, même au prix de sacrifices ; les fonctionnaires exilés doivent assaillir leurs administrations de demandes répétées et pressantes,
- imposez la corsitude en demandant la corsisation des noms de vos villages par une délibération du Conseil municipal ; chaque Corse doit posséder son drapeau corse et le faire surgir à l'occasion de toutes les manifestations de la vie publique et privée : fêtes, baptêmes, toits des maisons, etc. (...) ; apposez des macarons corses sur vos voitures, parlate corsu à i vostri figlioli et inscrivez dès la prochaine rentrée scolaire, massivement vos enfants aux cours de langue corse donnés par « Scola Corsa » : vous ferez ainsi échec aux manœuvres lamentables (...) qui, après avoir donné à notre langue un statut mineur, spéculant sur le faible intérêt qu'elle suscitera pour supprimer les cours de corse ; baptisez vos maisons de noms corses,
- soutenez l'ARC en adhérant au mouvement, en lui accordant l'indispensable soutien financier, en achetant nos drapeaux, nos brochures, nos sigles, en participant à nos réunions d'information, en assurant le succès des manifestations où nous sommes présents,
- soutenez ARRITTI qui est notre hebdomadaire, fer de lance indispensable du combat autonomiste. Abonnez-vous, réabonnez-vous. Chaque abonné doit trouver dans son entourage un à deux abonnés nouveaux ou plus ; confiez à ARRITTI votre publicité. » ■

Paule VILLANOVA & Maria SINIBALDI
Notaires Associées - Résidence U Principiu -
9 Avenue Baron Mariani - 20250 CORTE
Tél. 04.95.45.25.50 - Fax. 04.95.45.25.59
office.villanova-sinibaldi@notaires.fr

INSERTION - CESSION
DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Paule VILLANOVA, Notaire associé de la société civile Professionnelle « Mes Paule VILLANOVA et Maria SINIBALDI, à CORTE (20250), 9 Avenue Baron Mariani », le 30 mars 2021, enregistré à BASTIA, le 13 avril 2021, Dossier 2021 00014622 Référence 2B04P31 N 00199, a été cédé un fonds de commerce par :
Monsieur Jean-Noël ALBERTINI, commerçant, époux de Madame Isabelle Simone Gretta Andrée MARIETTI, demeurant à ROGLIANO (20247) U SANT'AGNELLU
Né à ROGLIANO (20247), le 22 mars 1958.
A La Société dénommée U SANT'AGNELLU, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à PIETROSELLA (20166), 2 Résidence CAPITELLO PORTICCIO, identifiée au SIREN sous le numéro 889090064 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AJACCIO.
Désignation du fonds : fonds de commerce de Hôtel restaurant sis à ROGLIANO (20247) Lieudit OLIVO, lui appartenant, connu sous le nom commercial U SANT'AGNELLU, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BASTIA, sous le numéro 330046194.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. 30 mars 2021
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250 000.00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour CENT MILLE EUROS (100 000.00 EUR),
- au matériel pour CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000.00 EUR).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire.

Città di Biguglia

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE 19-20

1 - NOM ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE :
Commune de BIGUGLIA
Correspondant : Mr le Maire de Biguglia, Piazza di l'Albore, Casatorra, 20620 BIGUGLIA.
Tél: 04.95.58.98.58. Fax: 04.95.30.72.87.
Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr
2 - OBJET DU MARCHE : GESTION DU TEMPS DE L'ENFANCE PERISCOLAIRE A L'ECOLE VINCENTELLO D'ISTRIA
3 - ATTRIBUTION : ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGULIA dont le siège social est situé à FURIANI - Allée des Fleurs - Route du Stade - Siret 442 967 089 00057.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE 18-20

1 - NOM ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE :
Commune de BIGUGLIA
Correspondant : Mr le Maire de Biguglia, Piazza di l'Albore, Casatorra, 20620 BIGUGLIA.
Tél: 04.95.58.98.58. Fax: 04.95.30.72.87.
Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr
2 - OBJET DU MARCHE : GESTION DU TEMPS ENFANCE PERISCOLAIRE A L'ECOLE SIMONE PERETTI
3 - ATTRIBUTION : ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGULIA dont le siège social est situé à FURIANI - Allée des Fleurs - Route du Stade - Siret 442 967 089 00057.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE 17-20

1 - NOM ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE :
Commune de BIGUGLIA
Correspondant: Mr le Maire de Biguglia, Piazza di l'Albore, Casatorra, 20620 BIGUGLIA.
Tél : 04.95.58.98.58. Fax: 04.95.30.72.87.
Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr
2 - OBJET DU MARCHE : GESTION DU TEMPS ENFANCE PERISCOLAIRE A L'ECOLE TOUSSAINT MASSONI
3 - ATTRIBUTION : ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGULIA dont le siège social est situé à FURIANI - Allée des Fleurs - Route du Stade - Siret 442 967 089 00057.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE 16-20

1 - NOM ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE :
Commune de BIGUGLIA
Correspondant: Mr le Maire de Biguglia, Piazza di l'Albore, Casatorra, 20620 BIGUGLIA.
Tél: 04.95.58.98.58. Fax: 04.95.30.72.87.
Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr
2 - OBJET DU MARCHE : GESTION DU TEMPS ENFANCE EXTRASCOLAIRE A L'ECOLE VINCENTELLO D'ISTRIA
3 - ATTRIBUTION : ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGULIA dont le siège social est situé à FURIANI - Allée des Fleurs - Route du Stade - Siret442 967 089 00057.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE 15-20

1- NOM ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE :
Commune de BIGUGLIA
Correspondant : Mr le Maire de Biguglia, Piazza di l'Albore, Casatorra, 20620 BIGUGLIA.
Tél : 04.95.58.98.58. Fax: 04.95.30.72.87.
Courriel: mairie.biguglia@wanadoo.fr
2 - OBJET DU MARCHE : GESTION DU TEMPS DE LA PETITE ENFANCE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « A NINNA »
3 - ATTRIBUTION : ASSOCIATION ENFANCE ET JEUNESSE DE BIGULIA dont le siège social est situé à FURIANI - Allée des Fleurs - Route du Stade - Siret442 967 089 00057.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE 14-20

1 - NOM ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE :
Commune de BIGUGLIA
Correspondant : Mr le Maire de Biguglia, Piazza di l'Albore, Casatorra, 20620 BIGUGLIA.
Tél: 04.95.58.98.58. Fax: 04.95.30.72.87.
Courriel: mairie.biguglia@wanadoo.fr
2 - OBJET DU MARCHE : GESTION DU TEMPS DE LA PETITE ENFANCE STRUCTURE MULTI-ACCUEIL « A NINUCCIA »
3 - ATTRIBUTION : SARL EN JEU VILLAGE dont le siège social est situé à LUCCIANA - Résidence A Canonica - BAT G - Lieu dit BAGNOLI - Siret 509 850 376 00021.

Bon pour insertion, le 13/04/2021, Le Maire

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE - BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 16/03/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **ESTHETIC DEPIL (SAS) -** 14, AVENUE EMILE SARI - 20200 BASTIA
ACTIVITE : ENTRETIEN CORPOREL - SOIN DU CORPS
RCS BASTIA B 799 957 634 - 2014 B 40

PAR JUGEMENT EN DATE DU 16/03/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **ETANCHEITE CORSICA (SASU) -** LIEU DIT ERBAGHUI - BAT. MATTEI - RN 193 - 20250 CORTE
ACTIVITE : TRAVAUX D'ETANCHEIFICATION
RCS BASTIA B 830 505 848 - 2017 B 542

PAR JUGEMENT EN DATE DU 16/03/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **M&L (SARL) -** "LA TOUR GENOISE" HAMEAU DE METIMO - LIEU DIT SANTA MARIA - 20228 PINO
ACTIVITE : RESTAURANT - EPICERIE
RCS BASTIA B 801 961 665 - 2014 B 300

PAR JUGEMENT EN DATE DU 16/03/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **BI ONE (SASU) -** 5, RUE CHANOINE LESCHI - "TRIBECA CLUB" - 20200 BASTIA
ACTIVITE : DISCOTHEQUE - DEBIT DE BOISSONS
RCS BASTIA B 817 491 939 - 2015 B 634

PAR JUGEMENT EN DATE DU 16/03/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **MENUISERIE CAMPOLORO MORIANI "MECAMO" (SARLU) -** LIEU DIT PADULONE - 20221 VALLE DI CAMPOLORO
ACTIVITE : VENTE ET AJUSTAGE DE MENUISERIES
RCS BASTIA B 350 717 021 - 89 B 114

PAR JUGEMENT EN DATE DU 16/03/2021 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **POLJO (SARL) -** MAUSOLEO - 20222 BRANDO
ACTIVITE : RESTAURATION - CAFE - GLACIER
RCS BASTIA B 801 286 071 - 2014 B 192

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

AVIS DE CONSTITUTION
S.A.S.U
Epicerie fine chez Pierre Francois

Aux termes d'un acte SSP du 26 Avril 2021,il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivante :
Forme sociale : S.A.S.U
Dénomination sociale : Epicerie fine chez Pierre françois
Siège social : Rond-point de Ceppe, 20620 Biguglia
Objet social :
La Société a pour objet en France et à l'étranger : La vente de tous produits salés et sucrés, liquides et solides, attachés au commerce d'épicerie fine, en gros et au détail. Charcuteries, fromages, thés, cafés, moulus et en grains, à emporter ou à déguster sur place. Boissons alcoolisées sans consommation sur place. Accessoirement articles et cadeaux pour la table et autres produits connexes.
Durée de la société : 99 ans...
Capital social : 1.000 €
Président : Pierre, François Bereni, demeurant, 3 rue Saint-Erasme, 20200 Bastia
La société sera immatriculée au RCS de Bastia

« SCI ARBUCETTA »
Capital : 1.524,49 Euros
Siège Social : CHEMIN DE ZUCCULANA
20620 BIGUGLIA R.C.S. BASTIA : 323.854.646

Avis rectificatif de l'annonce parue dans le journal ARRITTI n° 2693 du 25 Mars 2021 :
Le gérant démissionnaire est Mme FORNELLI Jocelyne et non Mr ROSSI Ange Etienne.

Pour avis, la gérance

TRANSFÈRE DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale en date du 28 février 2021 de la SAS MYAH, il résulte :
Le siège social de ladite société a été transféré 14 boulevard Tino Rossi, résidence Santa Lina, le Marinella B, 20000 Ajaccio, à compter du 28 février 2021.
L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de AJACCIO.

Pour avis et mention, la Présidence.

SCCV SANT'ANDRIA
SOCIETE AU CAPITAL DE 1.000 €
Siège social : Résidence Roi Théodore
20230 MORIANI PLAGE
AVIS DE CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 23 avril 2021l a été constitué une Société civile construction vente
Dénomination : SCCV SANT'ANDRIA
Capital : 1000 euros divisé en 100 parts sociales d'un montant de 10 euros chacune, entièrement souscrites et libérées en totalité
Siège : Résidence ROI THEODORE, MORIANI PLAGE, 20230 SAN NICOLAO
Objet : La société a pour objet l'acquisition de terrain à bâtir, ainsi que tout immeuble et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain
L'aménagement et la construction sur ces terrains d'immeubles
La vente d'immeubles construits à tous tiers sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation
Gérant : Monsieur PAOLI Paul Felix demeurant 20221 CERVIONI
Immatriculation de la société : Au RCS de BASTIA

GRAND SUD SERVICES ENVIRONNEMENT
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : LIEUDIT SENNOLA
20169 BONIFACIO
538 643 271 RCS AJACCIO

Aux termes d'une décision en date du 1er avril 2021, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel, le décapage, le nettoyage et la rénovation de tous supports par aérogommage ou toute autre méthode et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis, La Gérance

LE TONYSIA
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE
AU CAPITAL DE 1 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : COLMO DI SAPPA, ROUTE DE SARTENE 20169 BONIFACIO
538 342 734 RCS AJACCIO
AVIS DE PUBLICITÉ

Aux termes d'une décision en date du 30 janvier 2021, l'associée unique a décidé :
- de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale LE TONYSIA par LETONYSIA, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de transférer le siège social de Colmo di Sappa, Route de Sartène, 20169 BONIFACIO, au 14 Rue Doria, 20169 BONIFACIO à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance

DÉNOMINATION : MSC PROJETS.
FORME : SAS.
CAPITAL SOCIAL : 1 000 EUROS.
SIÈGE SOCIAL : 45 RUE DE LA GENETAIS, 35170 BRUZ.
822 766 218 RCS RENNES.

Aux termes d'une décision en date du 07 avril 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 45 rue de la Genetais, 35170 BRUZ au 3A Funtana d'U Frusteru, 20110 PROPRIANO à compter du 7 avril 2021 et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 822766218 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés d'AJACCIO.
Président : Monsieur Gabriel MONNIER, demeurant 3A Funtana d'U Frusteru, 20110 PROPRIANO.

Pour avis, le Président.

ANNUNZII LEGALI

Annonces légales :
arritti2@wanadoo.fr

ARRITTI • Fondateur propriétaire du titre et de la publication de presse : Max Simeoni • Directeur de la publication : François Alfonsi • Rédactrice en chef : Fabiana Giovannini • Gérant de la sarl d'exploitation Prumuzione Nustrale : Marc Battistini • Rédaction : 5 bd de Montera, 20200 Bastia • Tél. 09 65 32 16 90 - Tél./Fax 04 95 31 64 90 • arritti2@wanadoo.fr • Réalisation graphique : Vanina Bellini Cumunicazione 06 23 29 46 63 • Imprimeur : Stamperia Sammarcelli - Biguglia • www.arritti.corsica • CP 0422C82046 • ISSN 1262

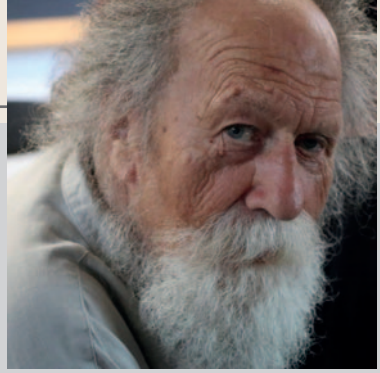

Dolu

André Versini

S'hè spentu in Marignana Andrìa Versini, prima aghjuntu di a cumuna. U so paese li rende umagiu da a voce di u so merre. ARRITTI prisenta e so cunduleanze à i soi è tutti quelli afflitti da ssu dolu.

« André,
Tu n'as pas été inexistant dans ce village de Marignana, berceau de ta famille paternelle où tu as choisi de vivre définitivement à l'arrivée de ta retraite après une carrière au crédit Lyonnais. Avec humour, tu nous racontais les anecdotes qui ont jalonnées ton parcours au sein de la Croix Rouge, association dans laquelle tu t'étais investie dans la région parisienne. À Marignana, tu as créé « U Ghjurnalucciu di Marignana », ce petit journal qui a permis aux nombreux abonnés, souvent éloignés de Corse, d'avoir une antenne sur ce qui se passait ici. Nous t'avons beaucoup vu participer aux manifestations de l'« Associu Scopre », au théâtre, au cinéma, aux diverses activités où tu n'hésitais pas à donner ton avis sans aucune mièvrerie. Présent à la mairie en qualité d'adjoint sans étiquette, puisque tu l'as été sous deux mandats différents, présent pour la vie de la paroisse, présent aux conférences organisées au couvent de Vico, à l'institut méditerranéen de Cargèse, TU ÉTAIS LÀ.
Aujourd'hui tu nous quittes bien vite et c'est alors que toute notre communauté réalise combien ta personnalité particulière va nous manquer. Nous ne pouvons que te remercier pour ton investissement constant depuis plus de 20 ans dans la vie de notre région et plus particulièrement dans notre village de Marignana.
Nous présentons à ta fille, à ton fils, et à toute ta famille nos condoléances sincères et bien attristées. » ■
Mathieu Ceccaldi,
maire de Marignana.

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

Agenza Acconciu, Urbanisimu è Energia di a Corsica

Agence Aménagement, Urbanisme et Énergie de la Corse

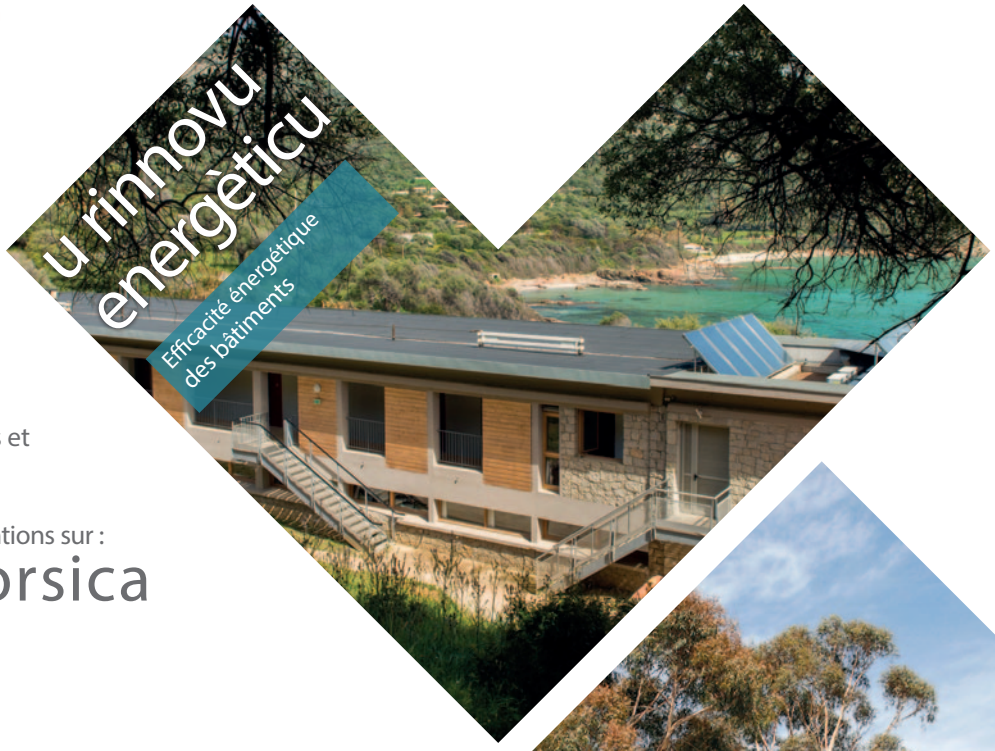

L'autonomie énergétique de la Corse en 2050 ? C'est possible en misant sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie. Entreprises, collectivités, associations, l'AUE s'engage en soutenant vos projets innovants et exemplaires.

Retirez vos demandes de subventions sur :

www.aue.corsica

Un' energia pè l'avvene

Ensemble construisons la Corse de demain.

CULLETTIVITÀ DI CORSICA COLLECTIVITÉ DE CORSE · RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · ADEME · EDF

Programme en faveur de la maîtrise de la demande en énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.